



## COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

### Procès-Verbal n° 4 - Saison 2025 2026

---

Réunion du 30/09/2025 (visioconférence)

---

**Président :** Didier BREIL

**Présents :** Gaël ANGOULA, Franck BRANA, Raphaël CARRUS, Georges DAGANI, Pierric OZON,  
Pascal STASSART

---

### ORDRE DU JOUR

**Approbation des P.V. N° 1, 1 bis, 2bis, 3bis.**

**Examen de la situation des clubs au 31 aout 2025.**

**Questions diverses.**

\*\*\*\*\*

La Commission approuve les PV N° 1 - 1 bis - 2 bis - 3 bis.

\*\*\*\*\*

#### ARTICLE 41-Nombre d'arbitres

1 - Le recrutement des arbitres est obligatoire pour les clubs participant aux compétitions officielles. Le nombre d'arbitres officiels que les clubs doivent mettre à la disposition de leur District ou de leur Ligue, conformément aux conditions de couverture définies à l'article 33, est variable suivant la compétition à laquelle participe leur équipe première et ne peut être inférieur à :

- **Championnat Ligue 1** : 12 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 3 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 7 arbitres majeurs, dont un arbitre habilité à officier en catégorie senior.
- **Championnat Ligue 2** : 10 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 3 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et donc 6 arbitres majeurs, dont un arbitre habilité à officier en catégorie senior.
- **Championnat National (N1)** : 8 arbitres dont 2 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 4 arbitres majeurs, dont un arbitre habilité à officier en catégorie senior.
- **Championnat National (N2)** : 7 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 arbitres majeurs, dont un arbitre habilité à officier en catégorie sénior.
- **Championnat National (N3)** : 6 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 arbitres majeurs, dont un arbitre habilité à officier en catégorie senior.
- **Championnat Régional (R1)** : 5 arbitres dont 3 arbitres majeurs, dont un arbitre habilité à officier en catégorie sénior.
- **Championnat Régional (R2)** : 4 arbitres dont 2 arbitres majeurs, dont un arbitre habilité à officier en catégorie sénior.
- **Championnat Régional (R3)** : 3 arbitres dont 2 arbitres majeurs, dont un arbitre habilité à officier en catégorie sénior.

- **Championnat Départemental (D1)** : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur, dont un arbitre habilité à officier en catégorie senior.
- **Championnat de France Féminin de Division 1** : 3 arbitres dont 1 arbitre féminine et 1 arbitre féminine formée et reçue au cours des 3 saisons précédentes.
- **Championnat de France Féminin de Division 2 et Division 3** : 1 arbitre
- **Championnat de France Futsal de Division 1** : 2 arbitres, dont 1 arbitre futsal, lequel est défini à l'article 43.
- **Championnat de France Futsal de Division 2** : 1 arbitre
- **Championnat féminins séniors** : 1 arbitre
- **Championnat de Futsal R1** : 1 arbitre majeur.
- **Clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes (hors football d'animation)** : 1 arbitre
- **Autres divisions inférieures à la division supérieure de District** : 1 arbitre

Un arbitre amené à l'arbitrage par un club lors de la saison N, couvrira ce club à hauteur de 2 arbitres lors de la saison N+2, dès lors qu'il arbitrera le nombre de matchs requis. L'exception prévue à l'article 34.2 ne peut être appliquée pour permettre l'application de la présente disposition.

\*\*\*\*\*

## **Clubs n'ayant pas le nombre d'arbitres imposé par le Statut de l'Arbitrage au 31 aout 2025**

### **District de l'ARIEGE (6501)**

ET. S. FOSSATOISE (525729) Manque 1 arbitre

### **District de l'AUDE (6511)**

F.U. NARBONNE (540547) Manque 1 arbitre

### **District de l'AVEYRON (6502)**

S.O. MILLAVOIS (503091) Manque 1 arbitre

A.S. OLEMPES (520605) Manque 2 arbitres

F.C. MONASTERIEN (524089) Manque 1 arbitre

RODEZ AVEYRON FOOTBALL (505909) Manque 1 arbitre

### **District GARD-LOZERE (6512)**

J.S. CHEMIN BAS D'AVIGNON (519483) Manque 2 arbitres

ENT SPORTIVE PAYS D'UZES (581232) Manque 2 arbitres

GALLIA D'UCHAUD (517866) Manque 1 arbitre

A.ESP.ET CULTURE (545855) Manque 1 arbitre

O. ALES EN CEVENNES (503029) Manque 4 arbitres

ENT PERRIER VERGEZE (500377) Manque 1 arbitre

AVENIR FOOT LOZERE (551504) Manque 1 arbitre

S.C. ANDUZIEN (511921) Manque 1 arbitre

### **District de la HAUTE GARONNE (6509)**

RODEO F.C. (547175) Manque 3 arbitres

BAZIEZE O.C. (505933) Manque 1 arbitre

U.AV. FENOUILLET (516340) Manque 2 arbitres

ENT R.C.S.O. ISLE EN DODON (505900) Manque 1 arbitre

U.S. SALIES DU SALAT (548369) Manque 1 arbitre

ESPOIR CLUB DE LA VALLEE (581831) Manque 1 arbitre

A.S. PORTET CARREFOUR RECEBEDOU (508645) Manque 3 arbitres

A.S. TOULOUSE MIRAIL (527214) Manque 1 arbitre  
TOULOUSE F.C. (524391) Manque 1 arbitre  
ENT. BOULOGNE-PEGUILHAN (544215) Manque 1 arbitre  
O.GIROU.F.C.(551412) Manque 1 arbitre  
LA JUVENTUS DE PAPUS (548099) Manque 1 arbitre  
TOULOUSE METROPLOLE F.C. (581893) Manque 1 arbitre  
J.S. CARBONNAISE (515649) Manque 1 arbitre majeur  
J.S. CINTEGABELLOISE (517284) Manque 1 arbitre  
U.J.S.31 TOULOUSE (futsal D1) (851135) Manque 2 arbitres  
TOULOUSE METROPLOLE FUTSAL (futsal D1) (853466) Manque 1 arbitre  
TOULOUSE FUTSAL CLUB (futsal R2) (851139) Manque 1 arbitre  
CAYUN FUTSAL CLUB (futsal R1) (853403) Manque 1 arbitre

#### **District du GERS (6504)**

S.C.P.A.S SAINTE CHRISTIE (553760) Manque 1 arbitre  
U.S. AIGNANAISE (515764) Manque 1 arbitre  
CŒUR DE GASCOGNE (564954) Manque 1 arbitre

#### **District de l'HERAULT (6513)**

SPORTING CLUB SETOIS (564600) Manque 1 arbitre  
A.S. PIGNAN (514074) Manque 1 arbitre  
ENT ST CLEMENT MONTFERRIER (541234) Manque 1 arbitre

#### **District du LOT (6506)**

ENT SEGALA F (548248) Manque 1 arbitre

#### **District des HAUTES PYRENEES (6505)**

F.C. LOURDAIS (520191) Manque 2 arbitres  
ENT.S. DU HAUT ADOUR (549541) Manque 1 arbitre

**District des PYRENEES ORIENTALES (6514)** Aucun club de Ligue concerné

#### **District du TARN (6507)**

U.S. ST SULPICE (514258) Manque 3 arbitres  
ST JUERY O (506024) Manque 1 arbitre  
ET.S. MONTAGNE NOIRE (581025) Manque 1 arbitre

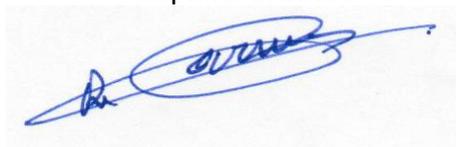
#### **District du TARN et GARONNE (6508)**

A.S. BRESSOLAISE (534344) Manque 1 arbitre

\*\*\*\*\*

**Tous ces clubs ont jusqu'au 28 février 2026 pour se mettre en conformité avec le statut de l'arbitrage**

LE SECRETAIRE DE SCEANCE  
Raphael CARRUS



LE PRESIDENT DE LA CRSA  
Didier BREIL

